

℞ Salicylate de bismuth . . . }
 Magnésie anglaise . . . } àà. . . 10 grammes.
 Bicarbonate de soude . . . }

En trente cachets. Trois ou quatre par jour. (DUJARDIN-BEAUMETZ.)

℞ Naphtol β 15 grammes.
 Salicylate de bismuth 7⁵,50

En trente cachets. Trois par jour. (BOUCHARD.)

℞ Benzo-naphtol }
 Salol } àà. . . 10 grammes.
 Bicarbonate de soude }

En trente cachets. Trois à quatre par jour. (DUJARDIN-BEAUMETZ.)

℞ Benzo-naphtol }
 Charbon de peuplier } àà. . . 0⁵,25

Pour un cachet. De trois à quatre par jour.

℞ Charbon de peuplier 25 grammes.

Une cuillerée à café dans un peu d'eau, à la fin de chaque repas.

Lavement antiseptique :

℞ Naphtol β 0⁵,20
 Eau bouillie 1 litre.

Pour un lavement.

C. — TRAITEMENT HYGIÉNIQUE GÉNÉRAL

Il ne faut pas négliger les soins d'hygiène générale, et en particulier tout ce qui peut stimuler la peau et relever le système nerveux. Des *frictions* sèches ou aromatiques seront faites chaque jour sur tout le corps.

L'*hydrothérapie* rend également de grands services. Pour Lancereaux et pour Dujardin-Beaumetz, elle fait essentiellement partie du traitement. Elle peut être appliquée sous toutes les formes, douches froides, en jet ou en cercle, douches écossaises, etc. Mais elle a besoin d'être bien dirigée, et pratiquée par une main exercée. Des douches trop brutales augmenteraient la congestion du foie au lieu de la diminuer. Elles

pourraient d'ailleurs provoquer de violentes réactions du côté du péritoine, qui est généralement altéré.

A défaut des douches, on peut essayer des autres modes d'hydrothérapie (drap mouillé, maillot humide, lotions froides, etc.). Tous ces moyens agissent sur la circulation par l'intermédiaire du système nerveux, et sont de nature à faciliter la diurèse.

Une saison d'eaux peut avoir une grande utilité, au début de la cirrhose, à la période préascitique, surtout chez les arthritiques, dont l'état général est bien conservé, mais il faudrait se garder d'envoyer aux eaux des malades débilités, prématurément cachectiques, chez lesquels la fatigue du traitement ne pourrait que provoquer une aggravation.

Aux arthritiques obèses, gros mangeurs, conviennent principalement les eaux légèrement laxatives de *Châtel-Guyon* ou de *Brides*, les eaux alcalines de *Vichy*, de *Pougues*, de *Vals*. Les arthritiques goutteux se trouveront généralement mieux des eaux de *Contrexéville*, *Vittel*, *Évian*. Certains auteurs conseillent également pour ces malades les eaux lithinées de *Santenay* ou de *Royat*; Dujardin-Beaumetz préférerait les eaux à base de chaux ou de soude aux eaux lithinées.

Il faut proscrire les eaux sulfureuses en raison des violentes réactions congestives qu'elles pourraient provoquer.

D'ailleurs, quelle que soit la station choisie, les malades ont besoin de surveillance et de direction. Il serait dangereux de les laisser boire à leur gré.

Il n'est pas absolument nécessaire d'imposer un repos absolu, à moins de congestion intense, amenant des douleurs vives au niveau du foie ou de la rate, ou bien de poussées péritonitiques peu compatibles avec le mouvement. Mais, en dehors de ces complications, un exercice modéré sera plutôt favorable. Il faut éviter la station debout, la marche prolongée, et surtout les longues courses en voiture, qui provoquent souvent du côté du foie une trépidation douloureuse, capable d'exagérer les phénomènes de congestion et de péritonite.

On doit faire une part très modérée aux travaux intellec-

tuels, toute fatigue de ce genre pouvant retentir, aussi bien que la fatigue physique, sur le système nerveux, et par suite sur la circulation hépatique. Le travail serait surtout préjudiciable après les repas, s'il troublait les digestions. En général, les malades peuvent, à peu de chose près, conserver leur activité habituelle, et c'est bien pour cela qu'ils consultent rarement le médecin avant la phase ascitique.

2° Traitement pharmaceutique.

On voit par ce qui précède que les médicaments proprement dits ne jouent pas un rôle considérable dans le traitement des cirrhoses. C'est qu'il n'existe aucune substance qui ait, actuellement, une action réelle sur la sclérose et sur les dégénérescences cellulaires qui l'accompagnent.

A. — L'iodure de potassium, fréquemment employé dans toutes les scléroses, est encore justement préconisé contre les altérations syphilitiques du foie. Lancereaux¹ en a fait le médicament de la cirrhose alcoolique, pensant qu'il pourrait faciliter la résorption des éléments embryonnaires, qui apparaissent à l'origine du travail sclérogène, et qu'il arrêterait dans une certaine mesure la formation du tissu fibreux dans le foie. La plupart des auteurs mettent en doute l'efficacité de l'iodure de potassium. On a publié de nombreux cas de guérison, où l'iodure n'avait pas été employé, et on accorde généralement la préférence au traitement hygiénique aidé des diurétiques.

Cependant si l'iodure de potassium est impuissant à faire disparaître le tissu fibreux, il ne faut pas oublier qu'il peut exercer une action vaso-motrice assez marquée. D'après G. Sée, il dilate les vaisseaux, facilite la circulation, excite la nutrition intime des cellules, et stimule leur fonctionnement. Il y aurait lieu, peut-être, de traiter ce médicament avec moins de dédain.

1. LANCEREAUX. — *Bullet. Acad. Médec.*, 1887.

Lancereaux conseille l'iodure de potassium à la dose quotidienne de 2 à 4 grammes, en deux fois, prise en même temps que le lait. Semmola recommande une large dilution du médicament pour faciliter son élimination par le rein. Il prescrit la dose quotidienne dans un litre d'eau, pour éviter l'intolérance. Cette précaution n'est pas indispensable lorsqu'on donne l'iodure en même temps que le régime lacté.

Beaucoup de médecins préfèrent l'iodure de sodium.

B. — Les autres médicaments, habituellement employés dans la cirrhose, ne visent pas directement le processus sclérogène. Les uns s'adressent au rein, pour stimuler ses sécrétions, et activer l'élimination des substances toxiques accumulées dans l'économie, et d'autant plus dangereuses pour l'organisme que le foie ne remplit plus régulièrement son rôle de destructeur des poisons; les autres agissent sur l'intestin pour faciliter les évacuations et diminuer ainsi la congestion du système porte.

Depuis longtemps, comme le fait remarquer Willemin, dans sa thèse, on a vu la congestion du foie ou l'ascite disparaître à la faveur d'une crise intestinale ou urinaire. L'évolution naturelle de la maladie semblait ainsi fournir une indication pour le traitement. Mais si l'emploi des purgatifs et des diurétiques paraît rationnel dans la thérapeutique des cirrhoses, il faut convenir qu'on en a singulièrement abusé.

Il s'en faut qu'il soit indifférent d'affaiblir, par des purgations violentes et répétées, des malades dont les forces n'ont que trop de tendance à décliner, et d'épuiser les reins par une hypersécrétion artificielle, alors que leur fonctionnement est devenu plus indispensable que jamais pour maintenir l'équilibre dans l'organisme.

On s'efforcera donc de faciliter les éliminations, mais il est inutile de chercher à les exagérer, sans profit pour le malade.

Aussi les meilleurs diurétiques sont-ils ceux qui n'exercent qu'une action mécanique : le lait, les tisanes, qui, rapidement absorbés par les voies digestives, passent dans l'appareil circulatoire, et, augmentant la pression vasculaire, sont éliminés promptement par les reins.

Les infusions de *queues de cerises*, d'*uva ursi*, de *chien-dent*, de *stigmates de maïs*, jouissent d'une grande faveur auprès du public, et rien ne nous oblige à les discréditer. Si la chimie et la physiologie ne nous ont pas suffisamment édifiés, jusqu'ici, sur la nature et sur le mode d'action des substances que ces infusions empruntent au règne végétal, nous savons du moins qu'elles contiennent de l'eau bouillie, et que cette eau, absorbée par l'organisme, constitue l'un des principaux éléments de la sécrétion urinaire.

On peut prescrire, dans le même ordre d'idées, des eaux minérales de digestion facile, telles que les eaux d'*Évian*, de *Vittel*, de *Contrexéville*, d'*Alet*, ou des eaux très faiblement chargées de bicarbonate de soude, comme celles de *Giesshübler*. Mais eaux et tisanes ne doivent pas dépasser les limites de la tolérance gastrique. Leur abus, en provoquant de la dilatation de l'estomac et des troubles digestifs secondaires, ne pourrait exercer qu'une influence défavorable sur le foie.

C'est également à cause de la susceptibilité si fréquente de l'estomac chez les cirrhotiques, que les limonades et autres préparations acidulées, malgré leurs propriétés diurétiques, ne doivent être essayées que de temps à autre, sans en prolonger l'usage.

Souvent on ajoute aux boissons diverses préparations destinées à exciter la sécrétion rénale : le *nitrate* et l'*acétate de potasse*, à la dose de 2 à 4 grammes par jour, le *benzoate de soude* de 0^{gr},50 à 2 grammes.

L'un des meilleurs diurétiques est la *lactose*, dont on peut prescrire de 50 à 150 grammes dans les vingt-quatre heures. Elle convient tout particulièrement aux malades qui ne peuvent pas supporter le lait. On la donnera dans les diverses boissons indiquées précédemment, tisanes ou eaux minérales, en prenant soin de les aromatiser légèrement pour masquer la saveur fade du sucre de lait.

℞ Lactose de 50 à 150 grammes.

A faire dissoudre dans 1 litre d'eau d'Évian.

Le *glucose*, qui a été conseillé quelquefois comme diurétique, dans diverses affections rénales, pourrait avoir ici l'inconvénient de provoquer de la glycosurie. Il ne semble pas que cet accident ait été observé à la suite de l'usage de la lactose.

En Suisse, les *cures de raisin* et de *petit-lait* sont souvent employées, avec un réel succès, et sans entraîner aucun trouble de ce genre. Il est vrai qu'elles agissent au moins autant sur l'intestin que sur les reins, et peuvent contribuer ainsi efficacement à décongestionner le système porte.

En dehors des sels de soude et de potasse, de la lactose que l'on incorpore aux boissons, on prescrit souvent, en cachets, en potions ou en pilules, divers médicaments qui stimulent la sécrétion urinaire, soit en agissant directement sur les épithéliums du rein, soit en augmentant la tension artérielle par leur action sur le cœur ou sur les vaisseaux.

La *digitale*, la *digitaline*, la *caféine*, la *spartéine*, le *strophantus*, la *strophantine*, le *convallaria maïalis*, l'*ergotine*, etc. réaliseraient facilement la diurèse, mais leur emploi n'est réellement indiqué que dans le cas où la cirrhose se complique d'œdème généralisé et de troubles de la circulation générale liés à une affection cardiaque.

La *théobromine* agit plus spécialement, dit-on, sur les épithéliums du rein, sans augmenter la tension vasculaire. A ce titre, elle peut rendre des services, au moment des poussées congestives qui s'accompagnent quelquefois d'anurie. Elle convient d'autant mieux qu'elle a une action prompte, et qu'on en peut rapidement diminuer les doses, pour y renoncer au bout de trois ou quatre jours, lorsque l'effet est produit.

Associée au *salicylate de soude*, elle constitue un médicament nouveau, la *diurétine*, qui agirait comme la théobromine sur l'épithélium rénal.

Toutes ces substances ne peuvent avoir qu'une efficacité momentanée, pour combattre l'anurie, et gagner ainsi du temps, mais on ne saurait en prolonger l'usage sans exposer le

malade à de graves inconvénients. Ces excitations forcées de l'appareil cardio-vasculaire et de la glande rénale aboutissent bientôt à une sorte d'épuisement, qui, loin d'augmenter les sécrétions, les diminue.

Aussi leur préfère-t-on généralement des diurétiques plus faibles, et en particulier diverses préparations de mercure.

La plus communément employée est le *calomel*, qui, pour certains auteurs, est un médicament de choix, agissant à la fois comme diurétique, comme purgatif, et comme antiseptique de l'intestin. Hanot le prescrivait assez systématiquement dans la cirrhose hypertrophique, avec ictère, à la dose quotidienne de 1 ou 2 centigrammes, pendant huit ou dix jours, suivis d'un repos de même durée et en alternant ainsi pendant plusieurs mois,

On a recours aussi quelquefois au *mercure* en nature, de 0^{sr},10 à 0^{sr},15 par jour (*pilules bleues* du Codex).

Dujardin-Beaumetz repoussait les préparations mercurielles, qui peuvent occasionner de la stomatite et d'autres phénomènes d'intoxication hydrargyrique. Hanot insistait beaucoup, également, sur les inconvénients que présente l'abus du mercure, sous quelque forme que ce soit.

La poudre de *scille* agit à la fois sur l'intestin et sur le rein. Très vantée autrefois, elle a trouvé un regain de faveur depuis que Lancereaux l'a remise à la mode. On peut l'associer au *calomel*, à la *digitale*, à la *scammonée*, et composer ainsi des cachets ou des pilules, à la fois diurétiques et purgatifs dont l'administration peut être prolongée pendant des périodes de douze ou quinze jours, que l'on fait suivre d'un repos égal. Certains auteurs étrangers préconisent l'usage des *résines* et en particulier du *copahu*. Mais cette dernière substance irrite quelquefois assez vivement les reins.

Le *boldo* a été l'objet d'études intéressantes de la part de Dujardin-Beaumetz et de Vernes. Il a été successivement employé en infusion, en teinture; on en a extrait une essence que l'on donne en capsules, et un alcaloïde, la *boldine*. Mais il

ne semble pas que ce médicament jouisse des propriétés spécifiques qu'on lui attribuait au début.

La *teinture* et l'*essence de boldo* conviennent peu aux cirrhotiques. Son infusion sera recommandée avec avantage, au même titre que les autres tisanes diurétiques.

Il faut ajouter à cette liste déjà longue l'*urée* et l'*acide hippurique*, dont les propriétés diurétiques sont très manifestes. L'*urée*, administrée en potions ou en injections hypodermiques, passe rapidement dans le sang et contribue à exciter la sécrétion urinaire, comme elle le fait dans l'organisme physiologique. Mais on éprouve une très grande difficulté à trouver de l'*urée* pure. Elle est souvent mélangée de carbonate d'ammoniaque, substance éminemment toxique.

L'*hippurate de chaux* a été tout particulièrement vanté par Dujardin-Beaumetz, qui en faisait un diurétique de choix.

D'ailleurs, toutes ces substances diurétiques peuvent être diversement associées, comme le montrent les formules suivantes, dans lesquelles on a cherché à réunir plusieurs des éléments que nous venons de passer en revue.

PILULES DIURÉTIQUES

℞ Poudre de scille	} aa.	0 ^{sr} ,05.
Poudre de digitale		
Résine de scammonée		

Pour une pilule. F. s. a. 30. Trois par jour. (LANCEREAUX.)

Ou bien, si l'on veut y associer le calomel :

℞ Poudre de scille	} aa.	0 ^{sr} ,05.
Poudre de digitale		
Résine de scammonée		
Calomel		0 ^{sr} ,01.

Pour une pilule, en prendre trois par jour. En faire vingt.

Lorsqu'il existe un peu de faiblesse du cœur, on peut encore modifier cette formule de la manière suivante :

PILULES DIURÉTIQUES

℥ Poudre de scille	} aa.	05 ^r ,05
— de digitale		
Caféine		
Résine de scammonée		

Pour une pilule. Trois par jour.

BOLS RÉSINEUX DIURÉTIQUES

℥ Résine de copahu	4 grammes.
Poudre de réglisse	Q. s.

Pour huit bols, à prendre en vingt-quatre heures. (GUBLER.)

POTION DIURÉTIQUE

℥ Acide hippurique.	25 grammes.
Lait de chaux	Q. s. pour neutraliser.
Sirop de sucre	500 grammes.
Alcoolat de citron	Q. s.

(POULET, DUJARDIN-BEAUMETZ.)

F. s. a. Potion pour 24 heures.

POTION DIURÉTIQUE

℥ Baies de genièvre.	10 grammes.
------------------------------	-------------

à faire infuser dans :

Eau bouillante.	200 —
-------------------------	-------

Filtrez et ajoutez :

℥ Nitrate de potasse	} aa.	2 grammes.
Acétate de potasse		
Oxymel scillitique	30 —	
Sirop des cinq racines	33 —	

F. s. a. Potion.

A prendre en quatre ou cinq fois dans les vingt-quatre heures. (MILLARD.)

C. — *Purgatifs*. — Avant l'apparition de l'ascite, les purgatifs n'ont réellement que deux indications : contribuer à assurer l'antisepsie de l'intestin, en le débarrassant des matières qui stagnent trop souvent dans sa cavité, et diminuer la congestion

du système porte en augmentant les sécrétions intestinales.

La première de ces indications n'exige pas l'emploi de purgatifs violents. Si les lavements ne suffisent pas à maintenir la liberté du ventre, on peut recourir aux nombreux laxatifs, qui conviennent dans la plupart des formes de l'asthénie intestinale, et dont le choix doit être, souvent, subordonné aux préférences individuelles.

L'emploi des purgatifs salins est très fréquemment suivi d'une recrudescence de la constipation, tandis que les purgatifs végétaux, même les plus doux, provoquent quelquefois de très violentes coliques. Certaines personnes ne peuvent prendre de faibles doses de rhubarbe, ou de cascara, sans éprouver de vives douleurs. On se conformera, d'autant plus facilement, aux aptitudes de chaque malade, qu'aucun de ces médicaments ne peut se flatter d'exercer sur le foie une action spécifique absolument démontrée.

Les nombreuses recherches qui ont été faites sur les cholagogues n'ont amené, jusqu'ici, que des conclusions négatives. Telle substance, dont l'action semblait démontrée par des expériences décisives, échouait dans d'autres expériences non moins concluantes. L'*évonymine* ou *euonymine*, bénéficie encore actuellement des recherches de Prévost et Binet, qui l'ont placée au premier rang des cholagogues. Mais Galliard¹ fait observer que l'usage de ce médicament, pendant trois jours, provoqua une sorte d'accoutumance défavorable. La quantité de bile excrétée en cinq minutes, qui s'élevait le premier jour à 92 centigrammes, ne dépassait plus 60 centigrammes le troisième jour, dans les mêmes conditions.

On peut donner de temps à autre des doses de *magnésie* ou de *rhubarbe*, en rapport avec les exigences individuelles, des pilules d'*euonymine*, de *cascara*, de *podophylle*. Ces divers moyens, isolés ou associés, permettent d'assurer les évacuations intestinales.

A des intervalles plus éloignés, de quinze en quinze jours,

1. L. GALLIARD. — *Thérapeutique des maladies du foie*. Bibliothèque de Thérapeutique médico-chirurgicale. Paris, Doin.